

ASSISTANT D'EXPLOITATION PISTE SPECIALISE

RECONNAISSANCE CCN : AGENT D'EXPLOITATION

Accessible en Contrat de Professionnalisation

Durée : 270 heures

QU'EST-CE QU'UN ASSISTANT DE PISTE ?

L'assistant piste :

- assure les opérations de chargement / déchargement dans les zones de traitement de bagages et de fret ou au contact direct de l'avion sous l'autorité d'un responsable, dans le respect total des règles de sûreté et de sécurité à l'aide d'engins légers
- participe aux manœuvres d'accrochage et de décrochage des matériels nécessaires
- au refoulement et au tractage de l'avion sous la responsabilité de l'assistant avion.
- est amené à effectuer des activités de nettoyage.
- assure les opérations d'assistance au sol de l'avion : la préparation, la conduite et la manipulation des engins de repoussage et de tractage avion, le placement avion et les départs au casque.
- est en charge de la gestion du stock tournant du matériel d'armement cabine, il doit veiller à ce que l'approvisionnement soit suffisant pour ne pas commettre de rupture dans la chaîne tout en prenant soin de maintenir le niveau des stocks à son minimum.

Définition de la qualification

Autres appellations du métier : Agent de chargement/Agent exploitation/Agent de piste

Les activités de l'agent de l'exploitation

- Préparation du matériel
- Conduite des engins légers
- Chargement et déchargement des avions
- Conditionnement, gestion et tri des bagages
- Plein carburant
- Convoyage

PUBLIC VISE PAR LA FORMATION, CONDITIONS D'ADMISSION ET PRE-REQUIS

Profil visé

Personnes désireuses d'intégrer une carrière dans le milieu de l'aéroportuaire

Pré-requis

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Extrait de casier N° 3 vierge
- Savoir lire et écrire
- Capable d'organisation, rigueur, travail en équipe
- Permis B
- Bonne condition physique

Effectif en session

- 10 stagiaires maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation Agent d'exploitation piste spécialisé permet la reconnaissance Classification Convention Collective.

L'objectif de la formation est de professionnaliser sur les activités de l'assistant de piste, à savoir :

- Préparation du matériel
- Conduite des engins légers
- Chargement et déchargement des avions
- Conditionnement, gestion et tri des bagages
- Plein carburant
- Convoyage

CONTENUS DE LA FORMATION

MODULE « Métiers » INTERNE = 235 H

1- Préparation des matériels destinés au transport des bagages et/ou du fret → 21heures

- Sûreté 11.2.6.2 et 11.2.3.8
- Marchandises dangereuses catégorie 8
- Identifier les matériels adaptés à l'avion à traiter en tenant compte des conditions climatiques.
- Plan de chargement

- Description des soutes
- Traiter l'avion en escale
- Arrimage/sanglage

2 - Conduite des engins légers → 88 heures

- Acheminer les matériels sur la zone de traitement définie.
- Disposer les matériels en respectant les règles de sécurité.
- Positionner les matériels en fonction du type d'avion.
- Placer et retirer les engins et les matériels en tenant compte de leurs spécificités et en respectant les règles générales de circulation dans le périmètre de sécurité avion.
- Caces R463
- Caces 1.3.5
- Habilitation à conduire en piste
- Sécurité en Piste

3 - Chargement et déchargement des avions à soute vrac = 21 heures

- Verrouiller / déverrouiller la porte de soute lors de l'ouverture et de la fermeture.
- En soute :
 - Mettre en condition la soute pour les opérations de chargement et de déchargement.
 - Charger et décharger en fonction des priorités opérationnelles et commerciales.
 - Charger et décharger en fonction de l'aménagement et de la configuration de la soute.
- Sous bord :
 - Effectuer la répartition des bagages et/ou du fret et/ou de la poste par catégories (classe, connexions diverses...) en accord avec les instructions et les procédures définies.
 - Déplacement et port des bagages et/ou du fret
 - Livrer les bagages et/ou le fret sur la zone de traitement appropriée.

4 - Départ au casque → 35 heures

1. Unité départ avion

- Vérifier que l'appareil est mis en condition à l'arrivée et au départ
- Communiquer avec l'équipage
- Mise en place et retrait du matériel de sécurité tractage et repoussage avion

2. Départ au casque en anglais

- Réaliser l'ensemble des activités et traitement de l'arrivée et du départ en langue anglaise
- Communiquer avec le PNT

5 - Tractage et repoussage avion → 42 heures

Théorie et pratique – A220 / B737

- Maîtriser la conduite et le fonctionnement des engins de repoussage
- Exécuter toutes les manœuvres d'accrochage, repoussage et tractage
- Appliquer les procédures pour la sécurité du personnel

6 - Plein carburant : 7 heures

- Identifier la nature du carburant
- Appliquer les procédures préventives

7 – Anglais aéroportuaire :21 heures

- Conversation simple
- Phrases usuelles

MODULES COMPLEMENTAIRES = 35 H et 30 H elearning

- Règlementation du transport aérien
- Sauveteur secouriste du travail
- Cohésion d'équipe
- TOEIC Bridge

DUREE DE LA FORMATION

270 heures de formation

MODALITES D'ORGANISATION ET DELAI D'ACCES

Lieu : Zone Aéroportuaire Roland Garros - Sainte Marie (974)

Délai d'accès des sessions de formation : Selon calendrier du centre de formation, voir ci-après

Horaires : 08h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Alternance : 1 semaine par mois en centre (exceptés période d'examen)

TARIFS et FINANCEMENTS

Tarif de la formation

- TARIF pris en charge par l'OPCO
-

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

Nos intervenants sont des professionnels qualifiés et expérimentés bénéficiant de formations régulières de maintien de compétences.

Les méthodes pédagogiques sont fondées sur la participation des stagiaires et incluent les travaux pratiques.

Le centre met à disposition des supports de cours et les livrets d'évaluation.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis

- Fiche de renseignements en amont ;
- Evaluations formatives réalisées tout au long du parcours à l'aide de grilles critériées ;
- Evaluations sommatives à la fin de chaque module ;
- Evaluation différée

Organisation de la certification

Les examens se dérouleront, à la Réunion :

A l'issue de chaque module, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base de mises en situation professionnelles et/ou de questionnaires.

Validation de la certification

Attestation de reconnaissance CCN

Validation partielle, équivalences...

Sans objet

DEBOUCHES

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les compagnies aériennes ;
- Les transitaires ;
- Les entreprises de service auxiliaire des transports aériens ;
- Les entreprises de fret.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

En cas de handicap, veuillez contacter le référent handicap (voir coordonnées ci-dessous) pour analyse des moyens de compensation à mettre en place.

CONTACT

Lucie VIRAPIN – RESPONSABLE DU CFA – AERO RUN TRAINING

0693 94 34 51

contact@aeroruntraining.com

Elodie PERMACAONDIN – REFERENT HANDICAP

0693 88 99 01

epermacaondin@aeroruntraining.com

NOS RESULTATS

Sans objet

Nbre de personnes formées :

Taux de réussite à l'examen :

Taux de satisfaction des stagiaires :

Taux d'abandon :

Taux d'insertion à l'emploi :

ASSISTANT DE PISTE
PLANNING PREVISIONNEL

[EN ATTENTE](#)